## **AVIS PUBLIC**



**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2023, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

# 364-10-23 Règlement # 364-10-23 établissant la tarification et les intérêts des services relatifs à l'enviroparc et aux écocentres pour l'année 2024

Ce règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'utilisation des services relatifs à l'enviroparc et aux écocentres pour l'année 2024.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes et prendra effet le 1er janvier 2024.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 22 novembre 2023.

Original oigné
Me Marie-Hélène Bastien
Greffière